



Août 2023 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux d'étanchéité et de ferblanterie pour l'isolation du balcon à la salle de la Gare et a adjugé ces travaux à l'entreprise DUPASQUIER & RUGA SA.
- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a confirmé sa volonté d'aménager la rue du Coppet et l'avenue de l'Industrie en y implantant des îlots de verdure et a adjugé ces travaux de génie-civil à l'entreprise Rithner Raymond SA.
- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de jardinage dans le cadre du projet de réaménagement de la Vièze à l'entreprise GERMA PAYSAGES Sàrl.
- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de construction d'une paroi anti-bruit à l'entreprise LATTION VEILLARD SA à la route de Verney.
- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a pris acte du remplacement de M. Jonathan GARCIA, suite à son déménagement de la Commune de Monthevy, comme membre de la Commission municipale permanente "Sports, Jeunesse & Intégration" et il a nommé en remplacement de la personne démissionnaire susmentionnée, M. Martin QUARROZ, comme membre de la Commission municipale permanente "Sports, Jeunesse & Intégration", pour la fin de la période administrative 2021-2024.
- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a pris acte du remplacement de M. Jonathan GARCIA, suite à son déménagement de la Commune de Monthevy, comme membre de la Commission et représentation municipale spéciale "Tribunal de police" et pris note des modifications suivantes, à savoir :
 - M. Claude BERGER, comme membre au lieu de membre-suppléant, de la Commission et représentation municipale spéciale "Tribunal de police", pour la fin de la période administrative 2021-2024;
 - M. Martin QUARROZ, comme membre-suppléant de la Commission et représentation municipale spéciale "Tribunal de police", pour la fin de la période administrative 2021-2024.
- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a délivré à M. Patrick BARDEL une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le restaurant-bar "POZE CAFE", laquelle remplace celle octroyée précédemment à M. Mauro DI SILVESTRI.
- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a délivré à Mme Manuela ZEN une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant "BELVEDERE".

- Lors de sa séance du 7 août 2023, le Conseil municipal a délivré à M. Bruno ANCORA l'autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le "RESTAURANT HOPITAL RIVIERA-CHABLAIS CGR DE MONTHEY".
- Lors de sa séance du 21 août 2023, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour l'étude des espaces publics à la rue du Monthéolo au bureau d'architectes paysagistes et urbanistes L'Atelier du Paysage.
- Lors de sa séance du 21 août 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'aménagement à la rue du Coppet et à l'avenue de l'Industrie aux entreprises suivantes :
 - pour la construction préfabriquée en béton, à Proz Frères SA;
 - pour le paysagiste, à GERMA Paysage Sàrl.
- Lors de sa séance du 21 août 2023, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie-civil nécessaires à la pose de la conduite d'eau potable pour renouveler le réseau du secteur "La Loëx" à l'entreprise ATRA SA.
- Lors de sa séance du 21 août 2023, le Conseil municipal a délivré à Mme Carole BINET une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, la buvette-restaurant "BUVETTE DE LA PISCINE".
- Lors de sa séance du 28 août 2023, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, auprès de l'entreprise BLUMER LEHMAN SILOBAU AG, un silo pour stockage du sel de déneigement.
- Lors de sa séance du 28 août 2023, le Conseil municipal a accepté de souscrire au nouveau système de carte journalière "Commune" des CFF. Ces cartes journalières seront disponibles, dans une certaine quantité définie, au guichet central du Bâtiment Administratif communal.
- Lors de sa séance du 28 août 2023 et dans le cadre du développement de la zone du "Verney", le Conseil municipal a adjugé le solde du mandat d'ingénieur attribué à TDSPORTS INGENIERIE SA au bureau IDSPORTS INGENIEURS & CONSEILS SA.
- Lors de sa séance du 28 août 2023, le Conseil municipal a décidé d'acquérir une nouvelle solution applicative pour la gestion de l'accueil de l'enfance auprès de CeRFI SA.

Etabli et publié le 26 septembre 2023